

Quels acteurs pour une bonne gouvernance économique et financière ?

ATELIER - Dakar, 25 Juin 2008

Discours de M. Madani M. Tall

Directeur des Opérations de la Banque mondiale pour le Sénégal

Monsieur le Ministre d'Etat
Mesdames, Messieurs

Il y a deux ans, la Banque mondiale avait lancé d'importantes consultations avec le secteur privé, la société civile et l'administration sénégalaise pour élaborer sa stratégie de Gouvernance et d'Anti-corruption dont la mise en œuvre a été lancée le 6 décembre 2007 par le Président de la Banque mondiale, Robert Zoellick, qui a eu ces mots à la fois simples et significatifs, je cite, « La gouvernance et la lutte contre la corruption est l'affaire de chacun »

Aujourd'hui, je suis heureux de retrouver dans cette salle plusieurs des mêmes entités que nous avons consultées pour nous pencher, cette fois-ci, sur ce que nous pouvons faire concrètement pour améliorer la gouvernance économique et financière.

Comme vous le savez, notre mission déclarée est de combattre la pauvreté. Or, pour être efficace, cette lutte contre la pauvreté doit se faire dans un environnement caractérisé, entre autres aspects, par l'existence de politiques, stratégies, règles et pratiques ainsi que d'institutions qui contribuent au quotidien au respect des principes de bonne gouvernance. Les actes quotidiens résultant d'un tel cadre légal et institutionnel contribueraient à une réduction de la pauvreté plus efficace.

Cependant, aujourd'hui encore, dans le monde entier, des populations pauvres sont privés, au quotidien, d'un accès aux soins de santé, à l'éducation ou à d'autres services essentiels soit parce que le système public est incapable d'apporter une réponse à leurs demandes, soit, en partie, parce que ces populations pauvres ne veulent pas ou ne peuvent pas payer de pots-de-vin.

La mauvaise gouvernance économique peut donc prendre la forme d'une allocation inefficace des ressources qui auraient pu contribuer à la croissance et créer des opportunités permettant aux plus démunis d'obtenir un meilleur accès aux services sociaux de base. Elle peut également avoir la conséquence d'enrichir des personnes qui ne devraient pas être les bénéficiaires de certains services et/ou paiements. Pire, dans certains cas extrêmes, la mauvaise gouvernance et la corruption ont provoqué la faillite économique et financière de l'Etat et engendré des troubles sociaux et politiques dont les conséquences les plus désastreuses touchent toujours les couches sociales les plus pauvres.

Vous comprendrez donc aisément, qu'il est essentiel d'améliorer la gouvernance si on veut aider les pauvres à sortir de la misère et les pays à atteindre les Objectifs du millénaire pour le développement.

Dans ce contexte, la Banque mondiale veille particulièrement à assumer ses obligations fiduciaires pour s'assurer que les fonds qu'elle alloue à un pays sont utilisés exclusivement pour les objectifs préalablement définis et visent à contribuer à la réduction de la pauvreté.

Ce faisant, nous ne faisons que suivre les exigences des individus et des entités organisées qui, dans les pays bénéficiaires comme dans les pays donateurs de l'aide publique au développement, élèvent de plus en plus la voix pour plus de responsabilité et de transparence dans l'utilisation de l'aide au développement et des deniers publics. Il est utile de noter également que ces voix qui demandent une meilleure gouvernance sont renforcées par la recherche faite sur cette question. En effet, la recherche sur la bonne gouvernance démontre qu'une corruption contrôlée et une bonne gouvernance sont associées à des taux de croissance plus élevés, à des inégalités réduites, de plus faibles niveaux de mortalité infantile et des taux d'analphabétisme plus réduits. Il apparaît également qu'une gouvernance améliorée favorise un climat des investissements attractif, ce qui contribue donc à la croissance de l'investissement et à la réduction de la pauvreté.

Il y a, aujourd'hui, une convergence de vue entre la Banque mondiale et beaucoup de pays dont le Sénégal, sur la nécessité d'un travail profond sur la gouvernance.

En effet, nous avons le sentiment que la bonne gouvernance économique est une question importante dans l'agenda gouvernemental, comme en témoigne la place essentielle qu'elle occupe dans le document sur la stratégie de réduction de la pauvreté.

Cette importance de la bonne gouvernance se traduit également par des actes concrets. Des efforts ont été faits pour l'amélioration de la gestion des finances publiques et la mise en place d'un cadre légal et institutionnel pour des passations de marchés publics propices à favoriser une bonne gouvernance. Au delà de cela, les améliorations du climat des affaires, illustrées par la réduction des délais de la création des entreprises contribuent à créer un cadre plus favorable à la bonne gouvernance.

Evidemment, il reste du chemin à parcourir pour atteindre une meilleure gouvernance. Cependant, dans cet effort que votre pays mène, la Banque mondiale continuera à apporter son appui aux actions visant à faire émerger ou à consolider des institutions capables, entre autres, de fournir un service public de qualité, de limiter la corruption et d'instaurer des règles de fonctionnement claires et efficaces des marchés..

Tout cela exige des réformes parfois complexes et coûteuses qui ne peuvent se faire avec succès et dans les délais raisonnables sans des partenariats stratégiques avec les acteurs clés comme le secteur privé, la société civile et les autres partenaires au développement. C'est à ce titre que nous nous retrouvons ici aujourd'hui. Il convient de noter que cet atelier s'inscrit dans le prolongement des initiatives réalisées par d'autres acteurs étatiques ou non-étatiques et, dans cette salle, la Banque mondiale veut également rester dans une position d'écoute des experts que vous êtes et que nous remercions d'avoir accepté de répondre à notre invitation. Je suis persuadé que les experts ici présents et l'agenda proposé permettra de dégager des recommandations utiles et concrètes pour l'amélioration de la bonne gouvernance au Sénégal.

Il ne me reste plus, Mesdames et Messieurs, qu'à vous souhaiter des travaux fructueux dans l'intérêt de l'amélioration de la bonne gouvernance au Sénégal.

Je vous remercie pour votre aimable attention.